



SIRET : 401 999 024 00029

Code APE : 9312Z

PROCES VERBAL CONSEIL ADMINISTRATION DU 21 NOVEMBRE 2023

La 1ère séance est ouverte à 20 h 00

Membres présents : Philippe POUCKET, Karine LESCURE, Aurore GUIET, Nathalie BARTHE, Marine SANCHEZ, Erwin NODENSCHNEIDER, Xavier PICARD

Membres présents invités à titre consultatif : Christelle QUEHEN, Valérie LACOSTE,

Membres absents mais excusés : Stéphanie GIRAUD, Sarah JOHNSTONE, Matthieu PRADEAU

Le Conseil d'Administration a été réuni 1/2 heures plus tôt, afin de pouvoir débattre du salaire de Baptiste suite à la dernière augmentation du salaire minimum.

En effet, il y a eu 2 augmentations en janvier et en juillet 2023.

Le rattrapage a été effectué pour Mélanie, qui est passée de 12,02 € brut / heure à 13,44 € brut / heure, depuis septembre 2023.

Compte tenu des revalorisations du salaire minimum, Baptiste était en dessous.

On a donc remonté son salaire.

Toutefois, en septembre 2022, il avait été décidé pour lui une augmentation de salaire, qui aujourd'hui est absorbée par la revalorisation du salaire minimum.

Philippe propose donc de mettre au vote une nouvelle augmentation de salaire de 5 % à partir du 1er novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

Baptiste percevra donc à partir du 1er novembre 2023, un salaire de 2 098 brut.

La 2ème séance est ouverte à 20 h 30

Membres présents : Philippe POUCKET, Karine LESCURE, Aurore GUIET, Nathalie BARTHE, Marine SANCHEZ, Erwin NODENSCHNEIDER, Xavier PICARD

Membres présents invités à titre consultatif : Christelle QUEHEN, Valérie LACOSTE, Baptiste GACHE

Membres absents mais excusés : Stéphanie GIRAUD, Sarah JOHNSTONE, Matthieu PRADEAU

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA en date du 12 septembre 2023
- Point sur les inscriptions
- Point sur la trésorerie (commissions, dates de réunion)
- Pont sportif (Meeting de CHARTRES, stage de Pâques)
- Questions diverses

Avant de débiter l'ordre du jour, Philippe indique avoir reçu un mail de Matthieu PRADEAU en date du 20 novembre 2023, s'excusant de ne pouvoir être présent à cette réunion et présentant sa démission pour raisons familiales.

Le Conseil d'Administration en prend acte.

Philippe rappelle ensuite que lors de notre AGO du 18 novembre 2023, 35 personnes étaient présentes ou représentées.

Il a, à cette occasion, renouvelé la demande de bénévoles au sein notamment du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, Sarah a manifesté oralement son souhait auprès de Philippe, de ne plus être Secrétaire Adjointe, par manque de temps (elle s'occupe aussi de la gestion des officiels).

Il indique également qu'à la prochaine AGO, Karine et Nathalie ne se représenteront pas à leur poste respectif de Secrétaire et Trésorière pour raisons personnelles.

Karine précise cependant, qu'elle souhaite rester membre du Conseil d'Administration et continuer à apporter son aide au Club, dans la mesure de ses disponibilités.

Philippe rappelle aussi que lors de la prochaine AGO, le Conseil d'Administration sera dissous, car s'est une année olympique.

Pour rappel, les statuts prévoient que le Conseil d'administration peut compter jusqu'à 15 personnes ; il y en a actuellement 9.

Enfin, Philippe souhaite que le bureau s'étoffe avec un Vice-Président et Xavier accepte d'assurer ce poste en fonction de ses disponibilités.

Adopté à l'unanimité.

Aurore propose quant à elle de prendre le poste de Secrétaire Adjointe, afin d'assurer le remplacement de Karine à terme.

Adopté à l'unanimité.

Nous sommes désormais à la recherche d'un(e) futur(e) Trésorier(re)

Philippe annonce à Baptiste son augmentation de salaire à compter du 1er novembre 2023.

Il propose également à Valérie d'intégrer le Conseil d'Administration si elle le souhaite.

I) Approbation du Procès-Verbal du 12 septembre 2023

Le procès-verbal du 12 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

II) Point sur la trésorerie

La Commission économique se réunira le mardi 05 décembre prochain à 19 h 00.

Point sur les inscriptions :

A ce jour 263 adhérents (dont environ 55 compétiteurs), contre 248 l'année dernière à la même époque.

Le mode des inscriptions via Sportregion est validé et sera reconduit l'année prochaine.

Il est précisé que les entraîneurs via le site, peuvent faire un pointage (système d'appel) lors des entraînements et des compétitions.

Les commandes de textiles et des repas lors des compétitions à l'Aqualud se font également par ce biais.

La réservation du minibus se fera par le même principe, de même que les repas et petits déjeuners lors des déplacements (cela permet de générer les factures automatiquement).

Nathalie indique que le compte courant présente à ce jour un solde créditeur de 7 809 €.

Le livret A est à 76 500 € et la caisse à 280 € environ.

Philippe propose qu'un stage de cohésion soit réalisé en février sur Bergerac, avec tous les compétiteurs.

Baptiste indique que l'idée est bonne, mais qu'il va y avoir un problème d'encadrement à gérer, compte tenu de la non proximité de la piscine et du siège de l'Association (il faut mobiliser plusieurs entraîneurs).

Il est alors émis l'idée de ne faire qu'une seule journée de cohésion, qui pourrait se dérouler en dehors de la piscine (organisation de jeux par exemple).

III) Point sportif

La Commission sportive se réunira jeudi 30 novembre 2023 à 18 h 30, en préparation du Meeting Maîtres de Pâques et de l'eau libre en août ou septembre prochain.

Les Interclubs se sont déroulés à Bergerac le 19 novembre 2023.

L'équipe des filles composée de Mélanie ESCANDE, Lisa LACOSTE, Luena LE DORE, Laura BACCHETTA, Elise ALBERT-HORGUE, Sophie RENOUD-ODERMATT, Noélie LACOUR, Léa LESCURE, Lylou QUEHEN et Charlie THIEFFAINE-BURGEIX a terminé 3ème du classement avec 10 642 points.

L'équipe garçons n° 1, composée de Paul MOUNIER, Clément BARTHE, Robin MELSEN, Alexander GRACHEV, Noé GIRAUD, Dorian SIMON-DUFAU, Louis RENOUD-ODERMATT, Cyril PERSYN et Victor BAYARD a remporté la victoire avec 11 338 points.

Les 2 équipes accéderont en 2024 à la poule régionale, regroupant les 16 meilleurs équipes filles et garçons de la Nouvelle Aquitaine.

C'est une première pour le CNB !

Une seconde équipe garçons a participé aux Interclubs et a réalisé 6 628 points, ce qui est une belle performance, compte tenu de la jeunesse de l'équipe.

Prochainement auront lieu :

- les Championnats de Dordogne à BERGERAC, les 25 et 26 novembre prochain
- Les régionaux juniors à AGEN en bassin de 25 m, les 01, 02 et 03 décembre prochain (7 nageurs qualifiés / 1 officiel : Karine)
- Compétition Final Tour Benjamins à CHARTRES en bassin de 50 m, les 02 et 03 décembre prochain (3 nageurs / 1 officiel : Philippe)
- les régionaux benjamins à NIORT, les 09 et 10 décembre prochain (5 nageurs qualifiés / 1 officiel : Rachel ODERMATT)

Stage de Pâques :

Un chiffrage devrait être proposé d'ici 15 jours environ (à voir entre Philippe et Baptiste).

V) QUESTIONS DIVERSES

Philippe rappelle que le contrat ORANGE se termine le 20 janvier 2024 et coûte 58 € HT/mois.

Il passera à 65 € HT/mois avec la fibre.

Il propose donc de quitter ORANGE pour FREE, à raison de 29,99 €/mois la 1ère année et 36 €/mois à partir de la 2ème.

Adopté à l'unanimité

Il indique que le Club a acheté 2 téléphones portables basiques au Leclerc La Cavaille avec le reste du bon d'achat Leclerc (1 pour les entraîneurs et 1 pour l'administratif).

En effet, FREE propose dans son forfait 4 numéros favoris :

- 2 pour 2 €
- 1 pour 1 €
- 1 pour 0 €

En outre, le 11 décembre prochain, Erwin sera honoré lors de la cérémonie des Eclats du Sport à PERIGUEUX.

Philippe souhaite aborder le sujet d'un nageur compétiteur, Alexander RADFORD, qui présente un handicap autistique.

En effet, ce dernier c'était plutôt bien intégré dans le groupe depuis l'année dernière.

Mais lors de la dernière compétition d'octobre, il n'a pas voulu entrer dans la piscine.

Ses parents ont indiqué qu'il était très stressé, notamment parce que sa prise en charge a changé et à leur grand désespoir, ont indiqué qu'il ne pouvait plus continuer à venir, car s'était devenu très compliqué pour lui.

Lors de l'inscription d'Alexander, ses parents n'ont pas pris l'assurance annulation.

D'après le règlement, à défaut d'assurance, il n'y a pas de remboursement.

Compte tenu de la situation particulière d'Alexander, nous avons proposé à ses parents le remboursement de 2 trimestres, plus 55 € de licence et les 12 € d'assurance en sus.

Adopté à l'unanimité.

Enfin, Philippe indique que la maman de Lucas CONSSOLI (Perf ado ENF 2) a retrouvé la chaine de son fils cassée et a pensé qu'il avait été embêté.

D'ailleurs, il ne souhaite plus venir le lundi soir et viendra à la place le samedi matin, à partir de janvier 2024.

Prochain Conseil d'Administration fixé le mardi 16 janvier 2024 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Le Président

Philippe POUCKET

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a horizontal stroke at the bottom and a small tick mark at the end.

La Secrétaire

Karine LESCURE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop and a horizontal stroke.